

QUOI ?

Titre

Penser les apprentissages pédagogiques pour des élèves polyhandicapés dans le cadre d'une scolarisation de droit commun

C'est innovant !

Compte-tenu du contexte national, nous avons redéfini et renforcé le principe de scolarisation des

élèves polyhandicapés en dehors d'un établissement médico-social dans un établissement de droit

commun avec un partenariat fort entre les différents acteurs de la vie de ces élèves : école, intervenants municipaux et partenaires médicaux-sociaux.

D'après le rapport du comité interministériel handicap (12/2016) qui propose un état de la scolarisation des élèves polyhandicapés, il n'existe pas de solution de scolarisation de droit commun. C'est pourquoi depuis 2017, nous avons réfléchi à créer une telle solution.



Quel(s) thème(s) ?

- École inclusive
- Alliances éducatives (familles, autres établissements, associations, collectivités locales, entreprises, etc.)

Quel(s) dispositif(s) ?

- unités localisées pour l'inclusion scolaire
- Actions et projets éducatifs
- Alliances éducatives

Quelle(s) matière(s) ?

- EDUCATION MUSICALE
- EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE

Quelle(s) compétence(s) ?

- Comprendre, s'exprimer en utilisant les langages des arts et du corps
- Les méthodes et outils pour apprendre

Document(s) ou lien(s)

Type	Document(s) ou lien(s)
Document	Description des objectifs pour les parents
Document	Fiche de poste AESH poly
Document	Questionnaire parents
Document	Fiche de liaison cantine
Document	LSU poly
Document	Projet initial du dispositif
Document	Projet individuel
Document	Projet musique et polyhandicap
Document	gestes et acquisitions



Expérimentation ?



Lien avec la recherche ?

QUI ?

C'est innovant !

13 élèves polyhandicapés sont scolarisés sur le dispositif de 4 et 8 ans.

Rq: cette fourchette d'âge a évolué du fait de l'évolution du projet et de la création d'un second dispositif ULIS polyhandicap.

Les modalités d'intervention sont principalement en groupe variant de 7 à 9 élèves avec un enseignant, des AESH et sur certains temps des rééducateurs.

L'interaction avec les autres reste la modalité principale et privilégiée.

L'équipe

Nom prénom	Rôle	Académie
Gadalou Gregory	Rédacteur	Clermont-Ferrand
Vivat Sabine	Rédacteur	Clermont-Ferrand
Fabre Catherine	Rédacteur	Clermont-Ferrand

Les partenaires

Structure	Participation	Contact	Période
ESHM Chanteranne	Aide à l'accomplissement des gestes et aux différents transferts.	Kateryna PHILIPPEAESH	
Municipalité de Clermont-Ferrand	ETAPS musique	Marie Sylvianne Buzin ETAPS	
ESHM Chanteranne	Aide à l'accomplissement des gestes et aux différents transferts.	Judith MARGOLINASAESH	
Education Nationale	Aide à l'accomplissement des gestes et aux différents transferts.	Loubna GuerreroAesh	Du : 03/09/19 Au : 03/07/20
Sessad APF	groupe créatio, avec l'intervention de deux orthophonistes, une ergothérapeute et une éducatrice et ayant pour objectifs la mise en place d'ateliers permettant l'émergence d'attitudes spontanées évidente des conditions favorisant les gestes volontaires	GROUPE CREATIO	
ESHM Chanteranne	Aide à l'accomplissement des gestes et aux différents transferts.	Dylan SEGUINAESH	
ESHM Chanteranne	Enseignant	Matthieu HALBERSTADTEnseignant	
municipalité de Clermont Ferrand	Direction de l'Enfance : gestion du matériel, des locaux et des déplacements	Catherine BELMONT	
ESHM Chanteranne	Aide à l'accomplissement des gestes et aux différents transferts.	Renelle JESTINAESH	
	Aide à l'accomplissement des gestes et aux différents transferts.	Thierry TAILHANDIERAESH	
DSDEN 63	Inspecteur SDEI	Karim TouahmialInspecteur SDEI	
Municipalité de Clermont-Ferrand	ETAPS EPS	Frédérique DELCROSETAPS	
sessad APF	groupe sensoriel avec l'intervention de une psychomotricienne, une éducatrice spécialisée et une AMP et ayant pour objectifs la communication entre pairs (non verbale principalement), les échanges et la sensorialité.	GROUPE SENSORIEL	
Sessad APF	Aide à l'accomplissement des gestes et aux différents transferts avec un regard plus spécifiques sur les postures et les potentialités des élèves	Charlène RecchiaAMP	
Education Nationale	Aide à l'accomplissement des gestes et aux différents transferts.	Magali BenazechAESh	

Les participants

Nombre d'académie(s)	1
Nombre d'établissement(s)	1
Nombre de classe(s)	1
Nombre d'élève(s)	13
Nombre d'enseignant(s)	2
Nombre d'autre(s) participant(s)	20

OÙ ?

C'est innovant !

Le projet est mené dans une école spécialisée publique de l'éducation nationale: l'Ecole spécialisée Handicap Moteur (ESHM)

L'ESHM est basée dans une école primaire où chaque dispositif Ulis (4 en tout) bénéficie de temps de scolarisation en classe de référence correspondant aux besoins de chacun. Suite à un projet cardia déposé en 2017, les dispositifs ULIS et les classes de référence fonctionnent ensemble de façon à répondre à l'ensemble des élèves ayant des besoins spécifiques.

En 2017, nous avons également, nous avons également décidé de travailler, après accord de l'inspection, à la création d'une ULIS pour enfants polyhandicapés et donc sans solution

Quel(s) niveau(x) ?

- Ecole maternelle
- Ecole élémentaire

Établissement(s)

Académie	Établissement	Observation
Clermont-Ferrand	CHANTERANNE ED-MOTRICE	

POURQUOI ?

Problème identifié

Comme dit précédemment , le comité interministériel handicap (12/2016) a proposé un état de la scolarisation des élèves polyhandicapés : 36 % des établissements médicaux sociaux avec un agrément polyhandicap et dotés de moyens E.N. ne scolarisent que 25 % de leur jeunes polyhandicapés avec des taux horaires très faibles et majoritairement en Unité d'Enseignement interne à l'établissement médico-social.

Après travail avec les parents et suite à des tentatives de scolarisation d'enfants polyhandicapés. Les parents et nous, arrivions au même constat, c'était insuffisant. Il nous fallait créer un autre solution de scolarisation intégrant beaucoup plus les partenaires médicosociaux tout en réfléchissant à des outils spécifiques au polyhandicap (évaluation, activités,...). Enfin, ce projet devait respecter la volonté première des parents: bénéficier d'un lieu d'accueil et de scolarisation de droit commun.

Indicateur(s) qualitatif(s)

1/ Développement de différents outils permettant :

- de rendre les apprentissages pédagogiques possibles pour des élèves polyhandicapés.
- d'évaluer leurs progrès

2/ Renforcer le travail indispensable avec :

- les partenaires médicosociaux (réflexion sur la place de ces acteurs au sein de l'école, sur les outils communs que nous pourrions utiliser, sur les projets communs avec des temps d'accueil mutualisés,...)
- avec la mairie: sur un plan matériel mais aussi humain (temps périscolaires, temps d'accueil sur les vacances,...)
- avec les parents et continuer à leur permettre d'être les garants du projet de leur enfant

3/ Développer un parcours de scolarisation de 3 à 16 ans, en collaboration avec les différents acteurs territoriaux et les parents.

4/ Incrire notre travail dans un cadre de recherche (en s'associant par exemple avec le groupe Polyscol) et ainsi étudier l'adéquation des besoins des élèves polyhandicapés avec l'école de droit commun.

QUAND ?

Action(s) liée(s)

Date de début	Date de fin
03/09/17	09/07/21

COMMENT ?

C'est innovant !

Pour mettre en place un tel projet, il nous fallu réfléchir à de nombreux paramètres :

- Qui ? Quels élèves ? quel âge ? Quels partenaires ? Qui finance ?
- Où ? (problématique des salles , du matériel spécifique) : travail important avec la mairie.
- Comment ? Place des partenaires médico-sociaux dans le projet ? Comment gère t-on l'accueil ? l'emploi du temps ? Les passages aux toilettes ? Comment gère t-on la cantine avec des repas devant avoir une texture différente? Si nous proposons l'école, nous devons proposer toute l'école et donc les temps de garderie, est-ce possible ? Faut-il un matériel adapté ? Du fait de notre expérience et du recueil des sentiments des parents, quels sont les pièges que nous devons éviter ?

Modalités de mise en uvre

Nous avons tout d'abord défini les contours du projet du dispositif en définissant des objectifs ou axes principaux :

-Communication/langage

-Bien-être physique

-Socialisation

-Stimulation sensorielle

-Développement moteur

-Acquisition d'apprentissages scolaires : gestes, attitudes, savoirs. Conduire des

apprentissages cognitifs très adaptés mais effectifs.

Axes définis par le projet du dispositif mais travaillés plus spécifiquement pour chaque élève avec les parents et les partenaires médico-sociaux intervenant auprès de l'enfant (quels objectifs, comment, où,...)

Après, la scolarisation de ces élèves n'existant pas, du fait de leurs besoins spécifiques très importants que ce soit sur un plan moteur, sensoriel ou cognitif; il nous a fallu réfléchir :

à l'adaptation des outils généralement utilisés (par ex. Je PSU)

- à la création d'outils plus spécifiques à l'accueil et à la scolarisation de ces élèves.
- à l'aménagement de l'espace
- au temps de pause méridienne (ex: repas mixé,lissé,..)

QUEL BILAN ?

Quelles modalités et méthodes d'évaluation ?

Évaluation interne à l'Éducation nationale

Évaluation annuelle de l'avancée du projet par l'Inspecteur SDEI. Chaque année, avec l'inspecteur nous faisons un état des lieux du fonctionnement des dispositifs ULIS de l'ESHM et en particulier du dispositif polyhandicap. C'est ainsi que la notion de parcours a pu être pensée et développée

Autre évaluation (par des associations, des consultants...)

Travail très important avec l'APEHMD (Association des parents d'élèves) avec qui nous travaillons sur les axes à améliorer.

L'association APEHMD a rencontré à plusieurs reprises l'inspecteur SDEI et a été invitée à échanger avec le bureau du ministre de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports du Gouvernement ainsi que le bureau de Mme Cluzel, Secrétaire d'État auprès du Premier ministre, chargée des Personnes handicapées. Le projet polyhandicap du Puy de Dôme a suscité beaucoup d'intérêt et nous nous félicitons que ce soit par l'intermédiaire des parents que ce dernier ait pu être présenté.

Indicateur(s) qualitatif(s)

A ce jour, nous avons développé un parcours de scolarisation de 3 à 16 ans pour enfants polyhandicapés et réfléchi à la création de différents outils:

- Projet général pour un dispositif particulier
- Projets disciplinaires Musique et sport adapté
- Pour les accompagnants : fiche poste pour les AESH
- Pour les parents : questionnaire accueil des élèves ET fiche "descriptif des objectifs"

Après l'ouverture de cette ULIS sur l'ESHM , une 2ème ULIS polyhandicap à Victor Hugo a été créé dans une logique de parcours, s'adressant aux enfants de 8 à 11 ans.

Une ULIS collège polyhandicap ouvrira à la rentrée 2021 2022 à Lempdes. *

Les parents ont été associés à la mise en place de parcours.

Le sessad de l'APF et l'IMP Clairefontaine investissent de plus en plus l'école par la cocréation de projets pédagogiques et rééducatifs avec les enseignants. Une convention a été mise en place entre les structures médico-sociales et l'éducation nationale.

Le CREAI Rhône Alpes souhaite nous associer à leur travail

ET APRÈS ?

À retenir

Notre projet de scolarisation des élèves polyhandicapés est dorénavant acté par l'ensemble des partenaires territoriaux, des partenaires médico-sociaux, du monde associatif mais aussi par l'institution.

Nous avons le sentiment d'apporter une solution supplémentaire aux parents qui de fait n'en ont pas beaucoup. De plus, nous pensons que notre proposition permet un peu plus de promouvoir l'idée que nous nous faisons de l'éducation inclusive.

Suites de l'action

Dans l'académie de Marseille, de Normandie ainsi que dans l'Allier, des acteurs travaillant avec des enfants en situation de polyhandicap nous ont contactés afin de prendre des renseignements sur le parcours construits.

Le CREAI Rhône Alpes souhaite nous associer à leur réflexion sur le polyhandicap et nous demandent de présenter notre projet à l'ensemble des acteurs médico-sociaux de la région AURA afin de promouvoir la scolarisation des enfants polyhandicapés sur un lieu de droit commun.

Nous allons continuer à développer des outils d'évaluation et d'apprentissage pour ces élèves et continuer à améliorer notre travail avec les acteurs médico-sociaux au sein des établissements scolaires.

En lien avec le projet d'école, d'autres acteurs proposent de travailler des projets avec les dispositifs ULIS polyhandicap. Notamment, un projet sur la CAA commune à tous les élèves sera mis en œuvre l'an prochain et réunira enseignants, AESH, parents et orthophonistes (libéral et structure).